

« MOUVEMENT DES GILETS JAUNES » : QUELLES QUESTIONS ?

Par Jean Blairon

Depuis la fin de l'année 2018, la France et, à sa suite, la Belgique, ont vu apparaître un « mouvement » qui a surgi au départ d'échanges sur les réseaux sociaux, pour dénoncer et s'opposer, au départ, à la hausse du prix des carburants.

Le « mouvement » étonne à plus d'un titre : son surgissement plutôt inattendu, son extension quantitative, l'obstination de beaucoup de ses protagonistes, mais aussi sa composition très plurielle, qui se revendique comme hors de tout parti ou organisation, ou encore son mode d'organisation : refus fréquent de désigner des porte-parole, rejet d'une organisation verticale, etc.

Le « mouvement » des gilets jaunes a fait l'objet de nombreuses analyses qui ont souhaité réfléchir sur son sens, expliquer son surgissement, parfois porter un jugement de valeur, qu'il soit d'ailleurs favorable ou défavorable.

Notre propos ne s'inscrit pas dans cette logique. Nous ne pensons qu'il soit utile de chercher à « dire le sens » d'un mouvement qui a à se définir lui-même, notamment dans l'action et dans l'expérience de l'action. Nous n'avons aucune prétention à porter un jugement de valeur et n'avons pas non plus l'ambition, comme pourrait le faire une « intervention sociologique », d'étudier avec un groupe de protagonistes quelle portée ils veulent et peuvent donner à leur action².

Un travail de ce genre, certes des plus utiles, consiste à étudier une lutte concrète en voyant comment elle peut mêler ce que Michel Wieviorka appelle les dimensions de mouvement et d'antimouvement : les mouvements « cherchent à construire des relations conflictuelles avec d'autres acteurs et à institutionnaliser ces relations pour qu'elles autorisent la négociation » ; les antimouvements proposent plutôt des « réponses destructrices, portées par la haine, le ressentiment, ou tendues vers un passé lui-même plus ou moins mythique »³. Sachant que se mêlent dans les mouvements comme les antimouvements des dimensions politiques, sociales et culturelles, on voit quel large programme d'analyse peut être impliqué dans un tel projet.

Notre propos est beaucoup plus modeste. Il tente d'identifier quelles questions prioritaires ce « mouvement » (qui mélange probablement des dimensions de mouvement et d'antimouvement au sens de Wieviorka) peut nous poser en référence à une visée d'éducation permanente. Nous souhaitons explorer par là quelques questions critiques auxquelles nous pouvons être confrontés dans l'exercice de cette mission. Un des intérêts d'une action collective inattendue, menée par un public populaire, conduite selon ses propres voies, quelles que soient celles-ci, est bien de nous inviter à mobiliser une réflexivité sur nos propres engagements et sur un certain nombre de leurs enjeux.

1 Nous mettons le terme entre guillemets sans connotation négative ; nous emploierions en effet aussi ce terme dans le sens plus précis que lui donne la sociologie de l'action. Dans ce cas, nous n'emploierions pas les guillemets.

2 O. Cousin et S. Rui définissent ainsi la « méthode » de l'intervention sociologique prônée par Alain Touraine et les sociologues du Cadis : « La méthode ne se limite pas à l'examen de luttes collectives ; elle prétend dépasser les causes et les effets des mobilisations pour se centrer sur la portée sociologique et historique de l'engagement des acteurs et saisir en quoi ils sont porteurs de transformation sociale. L'intervention sociologique vise le plus haut niveau possible de l'action, et interroge les acteurs engagés afin d'appréhender leur capacité à être un mouvement social capable de contester et de modifier les orientations culturelles de la société. » (« La méthode de l'intervention sociologique. Évolutions et spécificités », *Revue française de science politique*, 2011/3 (Vol. 61), p. 513-532. DOI : 10.3917/rfsp.613.0513. URL : <https://www.cairn.info/revue-francaise-de-science-politique-2011-3-page-513.htm>)

3 M. Wieviorka, « Mouvements, antimouvements », *Retour au sens*, Paris, Laffont, 2015, respectivement p. 318 et p. 316.

1) QUELLE PLACE DONNER À LA QUESTION SOCIALE ?

Une première question concerne très certainement la dimension sociale qui est mise en avant par les revendications des « gilets jaunes ». Le coût de la vie, notamment des carburants, la difficulté des fins de mois sont des réalités qui sont régulièrement mises en avant dans la communication des manifestants. Il est probablement utile de se demander si la thématique du « pouvoir d'achat » peut englober ces réalités sociales et concerner les groupes différents qui s'expriment : travailleurs pauvres, classe moyenne fragilisée par exemple.

Un des enseignements du sociologue Jean Baudrillard est cependant de nous rappeler que les objets (donc l'accessibilité aux biens de consommation) n'ont pas le même sens en haut et en bas de l'échelle sociale : en haut se trouvent des groupes sociaux qui sont « de surcroît des consommateurs privilégiés » ; en bas, des groupes sociaux qui sont « voués à la consommation (...) » ; ceux pour qui l'exigence de culture, de responsabilité sociale et d'accomplissement personnel se résout en besoins et s'absout dans les objets qui les satisfont »⁴.

Une idéologie « commune » de la consommation (qui s'exprime notamment dans les travaux statistiques qui montrent qu'en moyenne le pouvoir d'achat a augmenté, uniformisant ainsi des classes sociales dans un rapport unique à la consommation) masque une différence d'une autre nature et d'une tout autre importance : certains groupes sociaux **doivent** se résigner à une forme de participation à la société qui est celle de la consommation ; d'autres **peuvent** s'y adonner, notamment en accédant aux produits de luxe, mais en sus de leurs autres prérogatives (exprimées en pouvoir d'influence par exemple).

Depuis 1969, où Jean Baudrillard produisait cette analyse, une évolution ne s'est-elle pas produite : certains groupes sociaux ne doivent-ils pas désormais **se résigner à l'obligation et l'impossibilité de consommer** comme forme de participation à la société ?

Et ce que le « mouvement » des gilets jaunes vient interroger n'est-il pas notre capacité à montrer et démontrer **à la fois le caractère trompeur** d'une idéologie homogénéisante (« tout le monde consomme, il n'y a pas (plus) de différence de nature entre les classes » – alors qu'il y a des différences immenses dans la capacité à peser sur les orientations de la société) et la violence symbolique et matérielle que connaissent certains groupes sociaux, voués à la consommation et n'étant même plus dans la capacité à le faire.

N'avons nous pas à montrer le caractère inacceptable de cette double contrainte : devoir se résigner à être « voué à la consommation », alors même que son exercice est rendu impossible du fait du creusement des inégalités ?

2) COMMENT EXPLIQUER LA DIVERSITÉ DES TRADUCTIONS POLITIQUES D'UNE MÊME MOBILISATION SOCIALE ?

Beaucoup de commentateurs ont mis en avant la diversité des participants au « mouvement » des gilets jaunes, notamment au niveau des sensibilités politiques ; pour d'aucuns, la qualification d'« hétéroclite » ne paraissait pas excessive ; parfois, elle était employée dans une logique disqualifiante.

Mais dans une posture d'éducation permanente, qui commence par prendre acte des faits sans jugement préétabli, cette diversité nous paraît poser plutôt une question pratique : comment comprendre et interagir avec une telle diversité ?

4 J. Baudrillard, « La morale des objets », revue *Communications*, n°13, 1969, pp. 23-50, https://www.persee.fr/doc/comm_0588-8018_1969_num_13_1_1184.

Pierre Bourdieu a insisté sur le caractère labile des investissements politiques du groupe populaire :

« Je prends l'exemple un peu brutal du débat permanent sur les opinions en politique des dominés, en particulier des travailleurs manuels, de la classe ouvrière : comment expliquer que, selon les conjonctures, les mêmes ouvriers puissent se reconnaître dans des messages de type matérialiste, communiste, et dans des messages fascistoïdes, nationalistes, etc. ? **C'est simplement que la même expérience pratique (avec des variantes) est justiciable d'explicitations différentes.** Cela fait le pouvoir des producteurs spécifiques de représentations discursives du monde social : ils ont le pouvoir de transformer les constructions pratiques, de les représenter (le mot « représentation » est capital). Au fond, les professionnels ont le monopole de la représentation et du passage à l'explicite qui est le passage à la représentation dans tous les sens du terme. Cette autonomie relative de la représentation par rapport à l'expérience pratique est donc le point archimédien à partir duquel et sur lequel peut s'appuyer le détournement politique. »⁵

Les agents de l'éducation permanente constituent, parmi d'autres, de pareils « producteurs spécifiques de représentations du monde social ».

Notre responsabilité est donc énorme en l'occurrence.

Puisque le décret qui régit nos pratiques nous invite à travailler entre autres avec le public populaire et cela dans une optique d'émancipation, il n'est pas simple de constater qu'une partie du public populaire ne partage pas d'office l'explicitation de son expérience qui est réalisée en termes de revendications d'égalité, de solidarité et de liberté.

Le travail sur les représentations se fait dans un contexte où le sens ne relève pas d'office des évidences partagées et il semble qu'un enjeu essentiel soit de parvenir à éviter de renforcer les clivages entre groupes tentés par des explicitations qui peuvent paraître incompatibles.

Le travail de « l'entre soi » qui réunit ceux que la visée d'émancipation convainc paraît en tout cas insuffisant, si ce n'est parfois contre-productif.

3) QUELLE RELATION D'UN GROUPE ET DE SON PORTE-PAROLE ?

Dans la citation de Pierre Bourdieu que nous avons reproduite ci-dessus, le mot « représentation » a un double sens : il évoque à la fois la manière de voir une réalité, de l'expliciter, bref de la traduire, et le fait de confier sa parole à un représentant.

Si nous avons vu que la représentation du vécu populaire est potentiellement labile, nous devons bien constater aujourd'hui un rejet fréquent du mécanisme de délégation de l'expression et de la décision. A de multiples reprises, ainsi, le « mouvement » des gilets jaunes a récusé la légitimité du recours à des porte-parole.

Ce refus peut avoir des conséquences paradoxales sur la force d'un mouvement, surtout lorsqu'il concerne un groupe dominé. Pierre Bourdieu théorise ce paradoxe comme suit :

« Il y a une sorte d'antinomie inhérente au politique qui tient au fait que les individus – et cela d'autant plus qu'ils sont plus démunis – ne peuvent se constituer (ou être constitués) en tant que groupe, c'est-à-dire en tant que force capable de se faire entendre et de parler et d'être écoutée, qu'en se dépossédant au profit d'un porte-parole. Il faut toujours risquer l'aliénation politique pour échapper à l'aliénation politique. »

Le paradoxe de la représentation nous rend attentifs au risque de dépossession ; il peut peut-être nous rappeler aussi que « le groupe qui le [le porte-parole] fait investi de pouvoirs n'existerait pas – ou, en tout

⁵ P. Bourdieu, *Sociologie générale, tome 2, op.cit.*, p. 1074.

cas, n'existerait pas pleinement, en tant que groupe représenté – s'il n'était pas là pour l'incarner. »⁶

Le rejet du mécanisme de représentation/de délégation peut donc affaiblir un mouvement. Mais ce rejet nous pose la question de savoir de quelle compensation ou garantie nous pourrions assortir, dans nos pratiques, le risque de dépossession pour qu'il paraisse jouable à ceux mêmes à qui il pourrait profiter.

Il nous semble que cette question est assez souvent appréhendée sur le mode de la participation du « public » aux activités, non sans raison d'ailleurs⁷.

Mais il nous semble au moins tout aussi important de se demander comment le représentant ou le porte-parole peut témoigner d'une participation suffisante à la vie de ceux qu'il a pour mission ou fonction de représenter.

Erving Goffman parle dans ce cas de « membre honoraire », en évoquant notamment l'adoption par un groupe stigmatisé d'une personne qui ne partage pas (ou plus) totalement ses conditions d'existence. On peut penser par exemple à un éducateur de rue « adopté » par un groupe « réuni » autour d'une assuétude : il n'est pas obligé de participer pour être admis. Mais il partage suffisamment d'interactions réussies pour être accepté, voire pour représenter le groupe auprès d'autorités, locales par exemple.

C'est là que la rencontre authentique, fréquente, transformatrice des identités respectives est irremplaçable. Mais c'est là aussi qu'elle ne peut jamais se contenter, par définition, de ce qui s'échange dans l'entre soi.

4) QUELLE PARTICIPATION POLITIQUE ?

La défiance par rapport à la représentation s'étend évidemment assez facilement à toute la sphère politique, aux partis, aux élus.

Un « gilet jaune » l'exprime ainsi :

« Nous sommes apolitiques et nous ne faisons partie d'aucun syndicat. (...) Nous n'avons jamais été un mouvement politique et nous ne le serons jamais. Nous organisons des actions pour le compte des citoyens, pas pour notre petite gloriole personnelle » (*Le Soir* du 20 novembre 2018, p. 4).

Probablement faut-il entendre sa phrase comme suit :

« Nous organisons des actions pour le compte des citoyens [ce que ne font pas (plus) les politiques], pas pour notre petite gloriole personnelle [comme le font ceux-ci] ».

La question posée par cette affirmation est bien de se demander comment un tel désespoir par rapport à l'État a pu se produire pour que **l'exercice du pouvoir en démocratie** soit à ce point discrédité, au moment même où l'on veut faire pression sur lui (en reconnaissant donc de facto son pouvoir d'action).

La place qu'occupe la revendication du recours au « Referendum d'Initiative Citoyenne » est emblématique à cet égard, dans la mesure où la démocratie directe semble à beaucoup être d'office à l'abri des critiques que l'on peut adresser à la démocratie représentative.

Pour les associations d'éducation permanente, le défi est de taille.

En premier chef, il semble qu'il faille tout faire pour éviter de céder à la tentation de « se griser de sensations romantiques », comme le dit Max Weber.

6 Les deux citations sont extraites de l'édition suivante : P. Bourdieu, « La délégation et le fétichisme politique », *Langage et pouvoir symbolique*, Paris, Seuil, 2001, p. 260.

7 Voir à ce sujet J. Fastrès, « Participation des publics précarisés en éducation permanente – Une lecture interactionniste : faire une équipe d'acteurs dans un contexte de désaffiliation », *Intermag.be*, 2015, <https://www.intermag.be/535>.

Si l'on n'y prend garde, en effet, on oublie que des « nouveautés », pour séduisantes qu'elles puissent paraître

- n'ont pas d'office les mêmes conséquences selon la position sociale qu'on occupe ;
- peuvent entraîner indirectement des conséquences peu aperçues.

Ainsi le thème rabattu par certains de l'« allocation universelle » :

- masque le fait que le choix de travailler ou de ne pas travailler ne sera pas équitablement réparti (le risque est grand que plus d'un, appartenant aux positions sociales les moins favorisées, soient voués à « l'activité » et contraints de se contenter d'un revenu très faible qu'ils seront censés « avoir choisi ») ;
- fait courir aux mécanismes de sécurité sociale un risque énorme de destruction⁸.

De même, le Référendum d'Initiative Citoyenne :

- peut se révéler peu adapté aux complexités de la vie dans une société moderne et masquer le pouvoir de ceux qui auront le « final cut » à propos de la formulation de la question posée ;
- peut contribuer à ce que se réalise de façon indirecte l'utopie néo-libérale de dissolution de tous les corps et structures intermédiaires, pour n'avoir plus affaire qu'à des « individus », isolés et déterminés strictement par ce que leur permettra leur participation – ou non – à des réseaux d'influence hors de tout contrôle.

Critiquer les inégalités ou l'insuffisance de la participation aux décisions qui orientent la société implique aussi une vigilance extrême par rapport aux « solutions » qui, dotées par leurs instigateurs d'une plus-value de nouveauté, se parant de sensations grisantes de transformation radicale, risquent de produire des effets exactement contraires de ceux qui sont avancés. Mais cette critique du nouveau n'est pas facile à opérer lorsque c'est sous le mode de la séduction que la réponse tente de s'imposer.

5) QUEL ENJEU POLITIQUE ?

Une visée d'éducation permanente peut saisir toute l'importance des structures logiques qui façonnent les représentations et les actions.

Par exemple, la structure de distinction qui s'exprime dans l'opposition « eux » et « nous ».

Nous devons bien constater l'affaiblissement de la déclinaison sociale de ce principe de distinction, lorsqu'il opposait la classe ouvrière et les détenteurs du capital ou, en tout cas, nous devons probablement admettre qu'il doit être remis sur le métier. Opposer, par exemple, les « maîtres du travail » (selon l'expression de M. Wiewiorka) et ceux qui sont contraints, pour le profit des premiers, d'adhérer aux valeurs que ceux-ci imposent constituerait une version déjà bien différente.

Mais aujourd'hui, le principe de distinction que d'aucuns tentent d'imposer est plutôt d'inspiration nationaliste : l'indigène serait menacé par l'étranger ; il n'y a qu'un pas à franchir pour que ce principe de distinction conduise à rejeter tout principe de solidarité qui ne profiterait pas à une catégorie unique, « pure », de citoyens. Après tout, l'« America first » ne dit pas autre chose. A quand un « tweet » qui proclamerait sans détours « Vlaanderen eerst » ?

Tel nous paraît le premier enjeu révélé par le « mouvement » des gilets jaunes.

Mais il nous semble qu'il pose aussi une autre question, articulée à la première.

La place que l'on fait tenir à la question de l'immigration dans la transformation de la représentation du « nous solidaire » nous semble en effet articulée au mécanisme que Michel de Certeau avait qualifié d'**émigration**.

⁸ Nous avons essayé de déplier ces questions dans « L'allocation universelle : quel débat ? », *Intermag.be*, 2017 <https://www.intermag.be/595>.

Il entendait par là le fait qu'« en nombre croissant, des militants se mettent en quête d'une cause qui méritent leur générosité sans la tromper, mais ils ne la trouvent pas. Ce sont les apatrides d'une exigence qui n'a plus de représentations sociales, mais qui acceptera seulement une terre et des références croyables. (...) »

Un exil se produit. Monuments dont les conservateurs attirés pensent garder la vérité en les occupant, bien des institutions semblent abandonnées par ceux-là précisément qui se veulent fidèles à une exigence de conscience, de justice ou de vérité. Ce qui émigre, avec éclats et protestations quelquefois, mais plus souvent sans bruit et comme une eau qui fuit, c'est l'*adhésion* – celle de citoyens, celle d'inscrits à un parti ou un syndicat, celle de membres d'une église. (...)

Même si l'on admet qu'une fermentation culturelle, politique, spirituelle est bien réelle, mais en exil, il ne faut pas minimiser les conséquences néfastes d'une dissociation entre un langage social et ceux qui renoncent à le parler. Ce schisme déchire lentement le tissu d'une culture. C'est un état violent qui fait proliférer la violence : une « déraison » collective multiplie les hommes incapables de supporter ce qui rendrait croyables leurs pouvoirs et les émigrés pris au piège de refus pourtant nécessaires. Les contraires se développent et s'enferment mutuellement dans des positions extrêmes. »⁹

Ce texte a été publié en 1974. En note, Michel de Certeau avançait : « C'est une expérience fréquente, redoutable aussi, que l'incompréhension et le désarroi des « intellectuels » et des autorités devant un mouvement de masse venus de profondeurs qu'ils ne soupçonnent pas ».

Et c'est peut-être le défi le plus fort posé à l'éducation permanente que d'entrer en relation avec ces « émigrés », quels qu'ils soient, « pris au piège de refus pourtant nécessaires » ; que d'esquisser au moins des représentations sociales qui pourront fournir des « références croyables » et, au premier chef, peut-être, un principe de distinction porteur, incarnant une nouvelle forme de progrès.

Dans le sillage d'un tel principe de distinction, pourraient se construire de nouvelles questions sociales, s'élaborer leur traduction en explicitation politique dotée d'une force d'entraînement et de légitimité, favorisant une participation critique et des négociations réductrices des inégalités et des dominations. N'est-ce pas là le carburant dont nos sociétés ont le plus urgent besoin ?



Pour citer cette analyse

Jean Blairon, « « Mouvement des gilets jaunes » : quelles questions ? », *Intermag.be*, RTA asbl, janvier 2019, URL : www.intermag.be.

9 M. de Certeau, « Les révolutions du croyable », in *La culture au pluriel*, Paris, U.G.E., 1974, pp. 17 à 20.